

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE D'ENSEIGNEMENT

MAROQUINIER : TECHNIQUES DE BASE

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE TRANSITION

<p>CODE : 53 11 01 U11 D1 CODE DU DOMAINE DE FORMATION : DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</p>

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du
sur avis conforme du Conseil général**

MAROQUINIER : TECHNIQUES DE BASE

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFÉRIEUR DE TRANSITION

1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Cette unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ d'acquérir les connaissances de base nécessaires à la pratique du métier de maroquinier ;
- ◆ de réaliser, dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie, d'environnement et en utilisant à bon escient le matériel et les produits adéquats, un article en cuir à plat.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

En français,

- ◆ lire et comprendre un message simple, lié à la vie quotidienne, plus précisément :
 - ◆ répondre à des questions de compréhension pour, par exemple, retrouver des informations explicites ;
- ◆ s'exprimer oralement et par écrit :
 - ◆ produire des énoncés variés (informatifs, narratifs, injonctifs, expressifs), au message simple mais clair ;

A l'oral, le débit sera fluide et la prononciation correcte.

L'écrit respectera les règles fondamentales d'orthographe, la ponctuation, les majuscules et l'écriture sera lisible.

En mathématiques,

- ◆ savoir calculer :
 - ◆ maîtriser le système de numération en base 10 ;
 - ◆ opérer sur les nombres naturels et les décimaux positifs limités (addition, soustraction, multiplication, division) ;
 - ◆ connaître les produits de deux nombres naturels inférieurs à 10 ;
 - ◆ prendre une fraction d'un nombre ;
 - ◆ calculer un pourcentage d'un nombre ;
- ◆ savoir structurer l'espace et ses composants :

- ◆ reconnaître et différencier les solides et les figures planes classiques ;
- ◆ calculer le périmètre et l'aire de ces figures planes ;
- ◆ calculer l'aire et le volume de ces solides ;
- ◆ dans un plan donné, construire une droite parallèle (perpendiculaire) à une droite donnée ;
- ◆ savoir mesurer :
 - ◆ pratiquer les conversions de mesures de longueur, d'aire, de volume, de capacité, de masse, de durée et de monnaie (cas simples).

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Certificat d'études de base (C.E.B.)

3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

*dans le respect des consignes imposées par le chargé de cours,
dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et des règles environnementales,
en utilisant à bon escient le matériel et les produits adéquats,*

- ◆ de réaliser au moins un article en cuir à plat, en identifiant et en respectant les étapes de la procédure technique :
 - ◆ réaliser les gabarits,
 - ◆ réaliser une coupe manuelle,
 - ◆ effectuer un parage manuel,
 - ◆ réaliser une piqûre plate,
 - ◆ exécuter un montage de fermeture à glissière à plat,
 - ◆ encoller,
 - ◆ exécuter une finition de tranche avec astiquage.

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ le niveau d'organisation et des méthodes de travail ;
- ◆ le niveau de qualité des gestes professionnels ;
- ◆ le niveau de qualité de la réalisation.

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable,

4.1. Maroquinier : techniques de base : technologie

- ◆ de citer et d'expliquer les principales règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et les règles environnementales, ... ;
- ◆ de définir les principaux termes techniques ;
- ◆ de nommer, de décrire et d'identifier l'utilisation des différentes machines et outils ;
- ◆ de décrire l'organisation de l'atelier ;
- ◆ de décrire et de définir les principales étapes du tannage ;
- ◆ de nommer et de qualifier une peau ;

- ◆ de déterminer le prêtant d'une peau ;
- ◆ de repérer les défauts d'une peau ;
- ◆ d'identifier les différents types de colles, les techniques d'encollage ... ;
- ◆ de déterminer les différentes méthodes de coupe ;
- ◆ d'expliquer les réglages de la machine à coudre ;
- ◆ d'identifier les différents types d'aiguilles utilisées et leurs fonctions.

4.2. Maroquinier : techniques de base : pratique professionnelle

dans le cadre de la réalisation d'articles en cuir à plat,

- ◆ de préparer et de ranger le poste de travail :
 - ◆ d'appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie, et les règles environnementales, ... ;
 - ◆ de ranger, d'entretenir et de nettoyer le poste de travail et le matériel ;
- ◆ de réaliser les gabarits ;
- ◆ d'effectuer une coupe manuelle en respectant le sens de la coupe ;
- ◆ d'effectuer un parage manuel ;
- ◆ de réaliser un rebord ;
- ◆ de réaliser un montage à bords francs (coupé net) ;
- ◆ de poser une fermeture à glissière à plat ;
- ◆ d'utiliser les machines à coudre ;
- ◆ de changer les aiguilles d'une machine à coudre ;
- ◆ de réaliser un filetage et un astiquage des tranches.

5. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Pour l'activité d'enseignement de « Maroquinier : techniques de base : pratique professionnelle », il est recommandé de ne pas dépasser deux étudiants par poste de travail.

6. CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec la charge de cours qui lui est attribuée.

7. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

7.1. Dénomination des cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Maroquinier : techniques de base : technologie	CT	B	24
Maroquinier : techniques de base : pratique professionnelle	PP	L	136
7.2. Part d'autonomie		P	40
Total des périodes			200